



Communiqué

Tri des déchets

La Ville de Lausanne sensibilise aux dangers des déchets contenant une batterie au lithium

La Ville lance une campagne de sensibilisation, tant écologique que sécuritaire, sur le tri des déchets contenant une batterie au lithium. Souvent jetés dans le sac taxé, ces objets peuvent provoquer des incendies lorsqu'ils sont manipulés par les professionnels en charge de la gestion des déchets. La bonne pratique: ramener les objets avec une batterie au lithium en magasin ou en déchèterie.

Les objets avec une batterie au lithium font désormais partie de notre quotidien: trottinette électrique, ordinateur portable, smartphone, visseuse à accu, cigarette électronique, et bien d'autres. Arrivés en fin de vie, ces objets sont souvent jetés dans le sac taxé avec les déchets ménagers, un geste qui peut causer des incendies lors de leur manipulation dans les camions-poubelles ou dans les centres de tri. La Ville de Lausanne lance cette campagne de sensibilisation avec un objectif tant sécuritaire qu'écologique. Les batteries au lithium sont en partie composées de matières premières recyclables comme le graphite, le cobalt, le nickel, le cuivre, le fer, l'aluminium et bien évidemment le lithium. Déclinée sur plusieurs canaux, notamment de l'affichage dans l'espace public, la campagne rappelle que les batteries au lithium se trouvent dans toutes sortes d'objets du quotidien et qu'elles peuvent s'enflammer.

Points de collecte

Les batteries en fin de vie doivent être recyclées. Les déchets contenant une telle batterie sont à ramener en magasin ou à déposer dans une déchèterie fixe ou mobile. Lorsqu'une batterie est abîmée, déformée ou gonflée, celle-ci doit être déposée rapidement dans un point de collecte doté de personnel.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Florence Germond, conseillère municipale, Direction finances et mobilité, tél. +41 21 315 72 00**
- **Stéphane Beaudinot, chef du service de la propreté urbaine, tél. +41 21 315 79 11**

Lausanne, le 28 avril 2026